

Colloque *Re-membering the Body*  
Institut d'ethnologie / Musée d'ethnographie  
Neuchâtel, 6-8 septembre 2012

Premier panel | Le corps dans tous ses éclats

Communication

**Le corps à l'épreuve de l'image, l'image à l'épreuve du corps: apprendre le *street workout***

*Alain Mueller, Chercheur associé invité, Center for Ethnography, Université de Californie, Irvine. Chercheur post-doc FNS*

Ma contribution porte sur une nouvelle forme d'activité sportive nommée *street workout*, *calisthenics* ou *barhitting* par ses pratiquants. Inspirée par différentes disciplines athlétiques telles que le fitness, la gymnastique, le bodybuilding ou encore le *parcours*, cette discipline consiste à performer des enchaînements de différents exercices dits « au poids du corps » (*muscle-ups*, *pull-ups*, *push-ups*, *dips* ou encore *levers*) et de leurs variations, principalement à la barre fixe, mais aussi à même le sol.

Bien que ses pratiquants reconnaissent le fait que cette discipline constitue un patchwork d'influences diverses et que l'origine de ses mouvements de base peut être retracée jusqu'à l'Antiquité, la plupart d'entre eux s'accordent sur le fait que c'est une série de vidéos postées sur le portail Internet Youtube dès le milieu des années 2000 qui marque véritablement la naissance du *street workout* dans sa forme actuelle. Ces premières vidéos, qui montrent ceux qui sont considérés comme des précurseurs effectuer divers enchaînements d'exercices, sont tournées dans les parcs avoisinant les *housing projects* des quartiers défavorisés de l'agglomération new-yorkaise. Dans ce contexte, c'est le minimum de matériel requis à sa pratique qui semble déterminant pour justifier la pratique du *street workout* au détriment de méthodes de musculation plus classiques (avec poids et haltères) ; en effet, alors que l'inscription dans un club de sport est onéreuse, les parcs mettent gratuitement à disposition des usagers un équipement rudimentaire comprenant des barres fixes et des barres parallèles.

Le *street workout* s'est aujourd'hui largement diffusé mondialement, essentiellement grâce à la circulation de ces vidéos. Aux côtés de celles tournées à New York, des vidéos réalisées par des pratiquants de toute l'Europe, d'Asie, d'Amérique du Sud et bien sûr de toutes les régions d'Amérique du Nord sont désormais disponibles sur Youtube. Filmer ses performances et procéder au montage des films sont donc des activités aussi importantes que la pratique athlétique elle-même pour l'existence de cette discipline. Ce travail participe ainsi de la construction d'une communauté imaginaire transnationale à laquelle s'identifient la plupart des pratiquants et permet de pallier l'absence totale d'institutionnalisation qui caractérise le *street workout* en assurant deux fonctions principales, indissociables l'une de l'autre.

Premièrement, ces vidéos et leur partage permettent l'établissement et la constante négociation des « règles du jeu » servant à distinguer les différents exercices pouvant être considérés comme légitimes à la pratique et à fixer une échelle de valeur pour juger de la qualité des prestations ; deux critères principaux sont mobilisés dans cette évaluation : (1) la force et (2) l'esthétique, c'est-à-dire le *flow*, ou la fluidité, et le *style*, décrit par la plupart de mes interlocuteurs comme la capacité à maîtriser le mouvement juste tout en y apportant

une variation personnelle. Deuxièmement, elles servent de médiateurs pédagogiques pour l'apprentissage de ces règles du jeu, et donc des mouvements et techniques corporels propres au street workout.

C'est précisément à ces processus d'apprentissage et au rôle de médiation qu'y jouent les technologies en général – et les vidéos diffusées sur Internet en particulier – que je m'intéresserai plus particulièrement dans ma présentation. J'illustrerai mon propos en mobilisant différents exemples ethnographiques qui proviennent d'un travail d'observation et de la réalisation d'entretiens, mais aussi de l'observation de ma propre participation, et surtout de mon propre apprentissage du street workout.

Je montrerai ainsi que cet apprentissage procède de l'itération d'un enchaînement de trois processus : (1) le visionnage des vidéos ; (2) la mise en pratique corporelle, l'imitation par corps, répétée jusqu'à être capable de reproduire les exercices ; (3) la mise en circulation, à son tour, de séquences vidéos dans le but de recevoir des commentaires à propos de l'exécution des mouvements. Le pratiquant, au travers de ce processus, apprend non seulement à réaliser les exercices propres au street workout, mais aussi à visionner et à décrypter les vidéos proposées par ses pairs au travers de sa perception de la difficulté potentielle des exercices représentés. Cet enchaînement de mises à l'épreuve du corps par l'image, et de l'image par le corps, participe donc d'un travail constant de traduction, coproduit par les acteurs humains et les objets technologiques, d'un corpus de matériel audiovisuel en une expérience corporelle, kinesthésique, et vice-versa.

Mon argument, qui fait écho aussi bien à la posture que je me suis efforcé d'adopter durant ma recherche qu'à ses premiers résultats, invite à dépasser le socio-déterminisme typique des théories sociologiques classiques sur l'apprentissage des techniques du corps. Ainsi au contraire de la (di-)vision voyant dans l' « incorporation » un mouvement allant du « social », dont on présuppose l'immatérialité et l'homogénéité, vers « le corps », dont on présuppose qu'il est un réceptacle biologique préexistant au social, l'apprentissage du street workout et l'intense recours aux nouvelles technologies audio-visuelles qui lui est propre, tels que je les décris, invite à trois mouvements épistémiques : (1) reconnaître la capacités des acteurs à s'engager, et à engager leur corps, dans plusieurs régimes d'actions, et plus largement à reconnaître dans l'apprentissage corporel un processus non pas passif et subi, mais relevant d'un engagement actif et réflexif ; (2) dépasser l'opposition corps vs. esprit, typique du paradigme classique voyant l'apprentissage corporel comme un processus largement inconscient échappant à toute forme de médiation, notamment discursive ; (3) traiter les techniques du corps non pas comme le façonnage d'un corps dont on présuppose l'existence, mais les comprendre comme véritable épreuve du corps qui se construit et se révèle à lui-même au travers de leur mise en œuvre, processus dans lequel la participation et la médiation des acteurs non-humains s'avère déterminante.